

ANIMER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE



CONTEXTE

Au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le rôle des cadres (paramédicaux, socio-éducatifs, administratifs, techniques et ouvriers) auprès des équipes doit être pleinement reconnu et valorisé.

Cependant, au sein des institutions hospitalières et médico-sociales, comme dans de nombreux secteurs d'activités soumis à de fortes contraintes externes, l'encadrement et notamment le cadre de proximité a de plus en plus de difficultés à être présent au sein du collectif de travail, auprès de l'équipe. Le management est de plus en plus « extraverti » : le cadre est ainsi attendu sur des tâches souvent à forte valeur ajoutée, associé aux projets institutionnels (qui le mobilise dans de nombreuses réunions), mobilisé par la généralisation d'un « management de reporting » (il produit de l'information et

entretient quotidiennement à ce titre un système d'information toujours plus prégnant).

À ce titre **les travaux du pacte de confiance pour l'hôpital comme les travaux conduits dans le cadre de la réingénierie de la formation des cadres de santé ont mis en exergue l'importance du cadre comme animateur de l'équipe et la nécessité de conforter la place du cadre auprès des équipes et dans l'animation du collectif de travail.**

Ces travaux ont également **souligné l'importance du projet managérial de l'établissement pour soutenir le cadre** et lui permettre de **remplir cette mission essentielle** (clarification des responsabilités managériales à chaque niveau et des circuits de décision).

OBJECTIFS

- Définir les rôles et missions des cadres dans un établissement et dans la ligne managériale : cadres de proximité, encadrement supérieur et intermédiaire et équipe de direction.
- Définir les rôles des personnels d'encadrement de proximité dans un collectif de travail.
- Repérer et initier des temps d'échanges et les espaces favorables aux différents échanges dans l'équipe de travail.
- Mobiliser les méthodes et outils d'animation afin de favoriser le collectif de travail.
- Animer les échanges relatifs au travail et à son organisation.
- Valoriser la qualité en situation de travail.

PUBLIC CIBLÉ

- Équipe de direction
- Encadrement supérieur et intermédiaire
- Encadrement de proximité

Préconisation : trois personnes minimum et cinq maximum d'un même établissement avec une représentation des différents niveaux d'encadrement.

PROGRAMME 3 JOURS (2+1)

Organisme de formation : FORMAVENIR

JOUR 1

Définition des rôles et des missions des cadres dans la ligne managériale et au regard des valeurs d'un établissement de santé :

- Cadres hospitaliers et management d'équipe : pacte de confiance et contrat de génération.
- Ligne managériale, valeurs partagées, liens fonctionnels et hiérarchiques.
- Redéfinition du management de proximité : responsabilités et engagement des cadres de proximité.

Formalisation des premières étapes d'une charte de management : rôles et mission du cadre, formalisation du collectif de travail : l'émergence d'une intelligence collective.

JOUR 2

Valoriser la qualité du travail et la qualité de vie au travail dans l'animation du collectif :

- Les facteurs pouvant influencer sur la qualité de vie au travail.
- Les outils d'évaluation de la qualité de vie au travail.
- Corrélation type de management / qualité de vie au travail.
- La mise en place d'une dynamique d'équipe.

Charte de management : l'organisation du travail en équipe

INTERSESSION (4 semaines) : État des lieux organisationnel des lieux et espaces de partage entre membre d'un même collectif de travail

JOUR 3

Temps, espaces et outils d'échanges au sein du collectif de travail :

- Retour sur les travaux d'intersession.
- Management et autonomie des membres du collectif.
- Transversalité, interdisciplinarité et collectif de travail.
- L'analyse des pratiques comme méthode d'animation d'un collectif de travail.
- La communication interpersonnelle : un levier pour favoriser les échanges.

Charte de management : finalisation par l'engagement dans la reconnaissance au travail

EN SAVOIR PLUS

www.anfh.fr

Rubrique : établissements / connaître l'offre de formation